



**LE MONDE EN FACE**  
MARDI 4 DÉCEMBRE À 20.35

## **LE DERNIER CHOIX**

5 Un documentaire en deux parties  
et un débat en direct sur l'euthanasie



Au cœur d'enjeux médicaux, philosophiques, juridiques et politiques, la question de l'euthanasie soulève régulièrement la polémique en France, où elle reste interdite. Après la diffusion du *Dernier Choix*, un documentaire en deux parties, Carole Gaessler ouvre le débat pendant quarante minutes en direct dans *Le Monde en face*.

Les témoignages de personnes atteintes de pathologies graves et incurables réclamant par voie de presse le droit de « mourir dans la dignité » interpellent périodiquement l'opinion publique française. Dans un pays où l'euthanasie demeure interdite et malgré les avancées apportées par la loi Leonetti d'avril 2005, la problématique est plus que jamais d'actualité. Avec cette soirée du *Monde en face*, France 5 entend donner aux téléspectateurs les clés pour mieux comprendre les enjeux de l'euthanasie. Décryptant les notions de refus d'acharnement thérapeutique et d'aide active à mourir, de dignité et de liberté, le documentaire d'Annick Redolfi, *Le Dernier Choix*, aborde, en deux volets, la question de la fin de vie au travers des parcours de femmes et d'hommes qui, touchés par des maladies sévèrement handicapantes et à l'issue fatale, ont clairement décidé de programmer le moment de leur mort.

Intitulée *J'aime la vie, mon corps ne l'aime plus*, la première partie s'intéresse à la situation en France, présente les cas de personnes qui se posent la question de l'euthanasie et fait le point sur la législation en vigueur ainsi que sur ses défaillances.

*Je quitte mon corps*, la seconde partie, analyse les pratiques en Belgique et aux Pays-Bas, où l'euthanasie est autorisée, et en Suisse, qui permet le seul suicide assisté. Elle étudie les conditions légales pour avoir recours à une aide active à mourir dans ces pays, les modalités pratiques (médicales et légales) et les tendances sociales et politiques de ces lois. Elle interroge sur les implications collectives de ces tendances et les enjeux présents et futurs de ces choix de société.

## ENTRETIEN AVEC ANNICK REDOLFI, AUTEURE DU DOCUMENTAIRE

**Comment est né le projet de ce film sur l'euthanasie ?**

**Annick Redolfi :** L'idée initiale du projet m'a été proposée par Hervé Guérin, conseiller de programmes de France 5. Elle remonte à 2005, au moment de la promulgation de la loi Leonetti. Il y a eu plusieurs étapes d'écriture et beaucoup de réflexion autour du sujet. D'autant plus que nous souhaitions l'aborder avec du recul, en dehors du tumulte médiatique que soulève chaque « affaire ». Jusque-là, j'étais plutôt en faveur de l'euthanasie, mais je ne m'étais pas penchée sur la question de façon approfondie. Le film a soulevé beaucoup d'interrogations.

**Vous avez choisi de construire le film entièrement sur des témoignages et de vous passer de commentaire. Pourquoi ?**

**A. R. :** Je crois que c'est une tendance générale chez moi. Je préfère laisser la parole aux intervenants. Et, dans ce cas précis, il me semble que cela se justifie car les personnes ont beaucoup à dire. L'absence de commentaire donne plus de force au film et laisse la place à l'émotion. Mais je n'en fais pas une règle générale. Le commentaire peut aussi faire partie intégrante d'une œuvre. C'est le cas par exemple dans *Les Médicaments*, que j'ai coréalisé avec Stéphane Horel et Brigitte Rossigneux.

**Hors la France, vous avez tourné en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse. Les seuls pays où l'euthanasie est autorisée ?**

**A. R. :** En Europe oui, à l'exception du Luxembourg où une loi sur l'euthanasie a été promulguée récemment. La situation chez nos voisins est intéressante à plusieurs égards. Les Belges, dont la législation remonte maintenant à une dizaine d'années, ont accompagné la loi sur l'euthanasie de deux autres essentielles : l'une sur le droit des patients et l'autre sur les soins palliatifs. Le cas de la Suisse est assez singulier, puisque seul le suicide assisté y est autorisé. Les Pays-Bas sont quant à eux pionniers en matière de réflexion sur la fin de vie et l'aide active à mourir. Certains y poussent désormais la réflexion très loin sur la question de l'autonomie de l'individu face à sa propre mort. C'est le cas du groupe citoyen « Of Free Will » qui défend l'idée d'une assistance au suicide pour toute personne âgée de plus de 70 ans estimant que sa vie est « accomplie ».

**Avez-vous rencontré des difficultés particulières pour réaliser ce documentaire ?**

**A. R. :** Le sujet n'est pas facile à appréhender, il faut savoir garder la juste distance, ne pas être submergé par l'émotion, ce qui n'est parfois pas évident face à des situations très dures. Et puis la question est encore très taboue en France. J'ai été frappée par les différences d'approche entre les Français et les Belges par exemple.



Il était plus aisé de parler ouvertement avec nos voisins sur ce sujet ; en France, on a peur de choquer. Chaque étape de fabrication a été un chemin en soi : l'écriture, qui a duré plusieurs mois, puis le tournage qui s'est fait sur plus de deux mois et le montage, sur cinq. Chacune de ces étapes a permis de faire évoluer le processus de maturation du film.

**Comment êtes-vous sortie de ce tournage ? Est-ce que le film vous a bousculée ?**

**A. R. :** J'en suis sortie très vivante, enrichie des expériences de vie que j'ai recueillies. J'ai rencontré des personnes admirables de courage face à la souffrance endurée, des médecins respectueux de leurs patients et confrontés à des décisions difficiles à prendre. C'est éprouvant de réaliser un documentaire qui touche à la mort, car il nous confronte aussi à la nôtre et à celle de nos proches. Je me suis demandée comment j'allais faire émotionnellement face à la souffrance, mais aussi comment j'allais en rendre compte sans voyeurisme. Heureusement, filmer est un travail collectif. Le travail d'équipe à chaque étape avec le producteur Michel Mouthuy, le chef opérateur Philippe Roussilhe, la chef monteuse Annick Hurst, ainsi que le regard et les retours toujours constructifs d'Hervé Guérin tout au long de ce processus de fabrication ont été essentiels et ont permis d'alléger le « fardeau ».

**Le Monde en face**

Présentation

**Carole Gaessler****Le Dernier Choix**1<sup>re</sup> partie : **J'aime la vie, mon corps ne l'aime plus**2<sup>e</sup> partie : **Je quitte mon corps**

Documentaire

Format

**2 x 60 min**

Auteure-réalisatrice

**Annick Redolfi**

Une production

**Piments Pourpres Productions,  
avec la participation de France Télévisions**

Année

**2012**Directrice de l'unité Documentaires  
de France 5**Caroline Behar**Directrice adjointe de l'unité  
Documentaires de France 5**Carole Wheatcroft**Conseiller de programmes  
Science, santé, environnement**Hervé Guérin**Directrice de la Communication  
externe de France 5  
et des Actions éducatives**Laurence Cadenat**

01 56 22 92 33

laurence.cadenat@francetv.fr

Assistante

**Véronique Augot**

01 56 22 59 97

veronique.augot@francetv.fr

Responsable du service de presse  
de France 5 et des Actions éducatives**Frédérique Lemaire-Benmayor**

01 56 22 92 51

frederique.lemaire@francetv.fr

**Contact presse****Anne-Sophie Bruttman**

01 56 22 92 53

anne-sophie.bruttman@francetv.fr

Édité par la direction de la Communication externe et du Marketing image de France Télévisions – Novembre 2012

Directeur de la publication

**Rémy Pflimlin**

Directrice de la Communication externe de France 5 et des Actions éducatives

**Laurence Cadenat**

Réalisation

**Studio France Télévisions**

Directeur délégué

**Eric Martinet**

Responsable éditoriale France 5

**Isabelle Ducrocq**

Rédaction

**Beatriz Loiseau**

Secrétariat de rédaction

**Bénédicte Mielcarek**

Iconographies

**Catherine Hertel, Aline Songa**

Graphisme

**Clémence Gevrey**

Crédits photo

Piments Pourpres Productions, Hervé Lequeux